

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19561 - 76ÈME ANNÉE

**Santé publique : le retard sur Madagascar en termes de lutte contre le COVID-19 risque encore de se creuser**

## Usine pharmaceutique à Madagascar : arrivée de 100 tonnes de matériel pour Pharmalagasy



**Dimanche dernier, le président de Madagascar a annoncé la création d'une usine pharmaceutique destinée à produire du Covid-Organics en gélules. Le matériel nécessaire est arrivé hier à Ivato : 100 tonnes amenées par un avion d'Ethiad.**

Annoncée dimanche, l'usine Pharmalagasy sera la première étape de la création d'une industrie pharmaceutique à Madagascar. Elle se situera dans les anciens locaux de l'OFAFA ou « Orinasa fanavona fanafody », à Tanjombato, annonce « l'Express ». Le premier remède qui sortira des chaînes de

fabrication sera le CVO+. Le CVO+ est une nouvelle forme de conditionnement de la tisane Covid-Organics. La production sera destinée à Madagascar, mais aussi à l'exportation.

Le président Rajoelina était hier à l'aéroport d'Ivato pour prendre réception de 100 tonnes de matériels transportés par un vol cargo d'Ethiad.

« Selon les informations, l'installation des équipements arrivés, hier, prendra quelques jours. Un bataillon d'ingénieurs étrangers a été du voyage pour s'y atteler. Le Chef de l'Etat a annoncé, au début, que l'inauguration de l'usine Pharmala-

gasy se fera avant la fête nationale. A Ivato, hier, il a, toutefois, tempéré son enthousiasme », explique « l'Express ». En fait, l'usine sera inaugurée lors de la sortie des premiers lots de CVO+.

A moins de 1000 kilomètres de La Réunion, Madagascar construit une industrie pharmaceutique destinée à produire des médicaments pour lutter contre la pandémie mondiale de coronavirus. Compte tenu de l'accueil favorable reçu par le Covid-Organics en Afrique, cette initiative a une portée dépassant les frontières de Madagascar. Elle place la Grande île à la tête de la bataille pour la décolonisation de l'Afrique. Cette décolonisation passe par la production sur place des médicaments dont la population a besoin. Ceci permettra d'éviter d'importer à prix d'or des médicaments d'Europe ou d'Asie.

Ceci remet en cause des positions bien établies, et explique l'offensive menée contre le Covid-Organics en dépit des preuves de son efficacité apportées par les guérisons de malades du coronavirus. C'est en effet l'arrivée d'un nouveau concurrent pour les majors occidentales ou asiatiques du médicament qui voient un acteur africain émerger.

## Hausse des retraites agricoles : proposition communiste adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale

**La revalorisation des retraites des agriculteurs est une bataille menée de longue date à La Réunion par la CGPER. Le syndicat revendique un minimum à 85 % du SMIC pour qu'aucun retraité ne soit sous le seuil de pauvreté. Une proposition de loi allant dans ce sens a été déposée par le député PCF André Chassaigne a été adoptée hier à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Un communiqué du PCF et d'André Chassaigne explique la portée de cette proposition de loi.**

Après 40 mois de combats acharnés et de débats, c'est grâce à la persévérance du groupe GDR et notamment à celle d'André Chassaigne, que ce texte prévoyant de

passer de 75 % à 85 % du Smic le minimum de pension a pu être voté. Ce n'est pas encore un niveau digne de pension mais c'est une progression importante pour celles et ceux qui perçoivent en moyenne une pension de 900 euros. Pour de nombreuses agricultrices cette pension est de 600 euros !

Pourtant, alors que cette revalorisation est attendue par le monde agricole, la majorité En Marche a choisi d'affaiblir la portée de ce texte et de reporter son application à 2022 ! Seule 190 000 agriculteurs en bénéficieront au lieu des 290 000 prévus dans la proposition de loi initiale portée par André Chassaigne.

« Le minimum de pension pour une carrière complète de chef

d'exploitation passera ainsi à 85 % du SMIC, avec une revalorisation moyenne de 120 euros mensuels au 1er janvier 2022 pour près de 200 000 retraités actuels mais aussi pour les futurs retraités. Comme je l'ai fait en séance aujourd'hui, je continuerai à défendre avant son passage devant le Sénat dans les jours qui viennent, la mise en application de cette avancée sociale dès le 1er janvier 2021 et sans écrêtement. Fruit d'un long travail, cette première avancée doit permettre de continuer à tracer le chemin d'une reconnaissance à la hauteur de tous les travailleurs de l'agriculture, et en particulier des femmes, et de leur garantir un haut niveau de protection sociale », explique l'auteur de la proposition de loi.

## Les régionales 2021 reportées pour convenances personnelles d'Emmanuel Macron ?

**Pour avoir plus de chance de gagner la prochaine élection présidentielle, le président de la République serait prêt à reporter les régionales après les présidentielles, car il considérerait que plusieurs présidents de Région sont des concurrents potentiels. Cette thèse est exposée dans un article du Figaro en date du 15 juin.**

« Je vous aide si vous m'aidez à reporter les régionales après la présidentielle car j'ai des opposants politiques parmi vous. Je ne vais pas donner de l'argent à mes adversaires », aurait déclaré Emmanuel Macron, selon le récit de Renaud Muselier révélé par le Figaro.

ro.

« Une manière de renvoyer aux ambitions politiques de certains présidents de régions qui louchent sur la présidentielle, comme Xavier Bertrand (Hauts-de-France), Valérie Pécresse (Île-de-France) ou Laurent Wauquiez (Auvergne-Rhône-Alpes) ? », interroge le Figaro qui cite l'Élysée : « Le président a évoqué la question du calendrier électoral au regard de la mise en œuvre du plan de relance à l'automne, auquel les régions seront étroitement associées (...) Le président ouvre le débat dans l'intérêt général. On ne peut pas demander à ce que les régions participent au plan de relance mais qu'elles inter-

rompent leur action pendant six mois à cause de la campagne ».

« C'est totalement déplacé de la part du président alors qu'on gère tous la crise. Il s'occupe de la présidentielle ou des Français ? », s'insurge un élu. Les régions demandent à l'État des compensations financières après la diminution de leurs recettes, du fait de la crise sanitaire. « Le chef de l'État nous fait un chantage ? C'est totalement anti-républicain », s'inquiète un autre président de région.

## Edito

# Le télétravail, un nouveau monde en gestation

Le 16 mars dernier le télétravail a été mis au goût du jour pour satisfaire les contraintes dues au confinement. L'objectif était de rompre la chaîne de contamination tout en gardant la chaîne de production de richesse, de loisir et même de service. Plus besoin de se rendre sur des lieux dédiés ; tout pouvait se faire à partir de la maison.

Du jour au lendemain, des millions de travailleurs furent obligés de se mettre à la page des nouvelles technologies et du numérique. Des millions d'enfants et de parents ont découvert les galeries de la classe virtuelle, en plus de l'envoi d'exercices et de leçons via Internet. Des collectivités ont même fourni des tablettes à des jeunes nécessiteux.

Nous avons assisté à une vraie petite révolution. Selon un sondage réalisé par Francetvinfo, 76 % des personnes interrogées pensent que le télétravail devrait être plus développé en France. Et pour cause : gain global en termes de temps et dépense, confort en termes d'aménagement du travail. On parle même d'un gain de productivité. Citons le cas de Corrine une enseignante et mère de 3 enfants. En temps normal, toute la famille se réveille à 5 heures afin qu'à 8 heures tapante, enfants et maman soient chacun dans leur classe. Avec le télétravail, Corrine travaille un peu plus tard mais le réveil est échelonné, pas d'embouteillage, ni de retard, elle peut souffler avant de se mettre au boulot, sans stress.

Plus globalement, le gain de temps est encore plus précieux sur de longues distances qui mobilisent parfois des nuits entières dans des transports.

On ne peut nier que la technologie a assuré la continuité et permis la survie. Cependant, rien n'est unanime, on conçoit aussi que ce mode de travail occasionne à long terme l'isolement, le manque d'interaction, la monotonie qui peut amener au désintérêt. Les recrutements « hors-sol » sont aussi facilités, créant de fait une plus grande concurrence. Pour l'employeur, il peut y avoir une difficulté à suivre les activités et le rendement. Il sera impératif de trouver un juste milieu pour le bien de tous.

Il est trop tôt pour mesurer tout l'impact de ce changement structurel. Élément d'émancipation ou d'aliénation plus important pour le travailleur, nous ne le savons pas encore. La publication prochaine d'un bilan est prévue. Nous vivons certainement une époque charnière de l'histoire. Cependant, comme toujours, il faudra lutter pour que l'humain ne fasse pas les frais de cette nouvelle révolution.

*Julie Pontalba*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Faute d'un nombre suffisant de tests pour dépister les porteurs du COVID-19 au départ de Mayotte

# Coronavirus en France : vers une quarantaine obligatoire pour les passagers en provenance de Mayotte

**Pendant que Maurice ferme ses frontières jusqu'au mois de septembre, des patrons réunionnais réclament la fin de la quarantaine avant le 10 juillet alors que la situation sanitaire de la France est plus grave qu'à La Réunion. Mais pendant ce temps, la France veut se protéger des cas importés de Mayotte, où le virus circule de manière plus importante qu'en France. Faute de tests systématiques à l'embarquement, les voyageurs quittant Mayotte pour se rendre en France pourraient bien être obligés de subir une quarantaine de deux semaines à l'arrivée.**

A La Réunion, un lobby anti-quarantaine a obtenu la levée de cette protection de la population. Cette barrière doit s'ouvrir le 10 juillet au plus tard. Si des Réunionnais sont à l'origine de cette demande, il n'en demeure pas moins que cette revendication a un aspect culturel qui n'est pas à négliger. En effet, des passagers d'origine extérieure à La Réunion se sont plaints de devoir subir une quarantaine à leur arrivée à La Réunion. Ils jugeaient les conditions de vie dans un hôtel de luxe, tous frais payés, indignes. Mais au fond, ils n'admettaient qu'en tant que Français, ils soient obligés de prouver aux Réunionnais qu'ils sont suffisamment « propres » pour se mêler à notre population.

Dans l'imagerie populaire, la France est un pays riche et La Réunion une île lointaine sous perfusion d'un pays que certains appellent encore « Métropole ». Il est donc difficile d'imaginer que La Réunion soit un pays plus propre

que la France en termes de coronavirus. Il n'y a qu'à se pencher sur les nombreuses photos de déchets abandonnés qui sont exploités pour décrire une Réunion « sale ». Mais en l'espèce, c'est en France que la situation sanitaire est plus grave qu'à La Réunion, d'où la décision logique d'imposer une quarantaine pour protéger la population.

Au plus tard le 10 juillet, la fin de cette protection risque de relancer l'épidémie à La Réunion. L'accalmie est bien fragile. C'est ce que rappellent encore les chiffres d'hier. 5 nouveaux cas ont été dénombrés, dont 4 cas importés de France, et 1 personne contaminée par un cas importé. La procédure privilégiée pour remplacer la quarantaine est un test de dépistage obligatoire plusieurs jours avant le vol. Il ne fait guère de doute que des juristes sont déjà mobilisés pour chercher la faille permettant d'annuler ce test, qui ne manquera pas d'être décrit lui aussi comme un obstacle à la venue de touristes.

### A quand les manifestations ?

Il est révélateur de constater que pour l'arrivée de résidents de Mayotte en France, la France prend ses précautions. Extrait d'un reportage de Mayotte Première :

« La directrice Dominique Voynet explique que l'on a actuellement la possibilité d'effectuer « un maximum de 300 tests par jour ». Si on dépistait tous les voyageurs au départ, il ne resterait aucun moyen

pour surveiller l'évolution de l'épidémie à Mayotte. Manque de personnel pour réaliser les tests, des machines aux capacités limitées, et une tension constante sur les produits réactifs ; tout cela fait que l'idée de tester les voyageurs au départ vers la métropole, exprimée par le ministre de la santé Olivier Véran mercredi soir devant l'Assemblée Nationale, n'est pas réalisable. Reste une autre option : celle de la quatorzaine stricte obligatoire pour les passagers à l'arrivée. Elle est déjà appliquée à La Réunion. Cette solution est peu envisageable pour ceux qui voudront aller passer un mois de vacances ».

A ce jour, aucune manifestation d'ampleur contre le projet de quarantaine pour les Mahorais se rendant en France n'a été relevée. Pendant ce temps, des patrons réunionnais manifestent contre la quarantaine imposée aux touristes européens se rendant à La Réunion. Rappelons également que Maurice a réglé la question de la quarantaine de la manière suivante : aucun touriste ne sera accepté avant le mois de septembre, en raison de la fermeture des frontières jusqu'au 31 août au plus tôt. Maurice a eu près de 2 fois moins de cas de COVID-19 qu'à La Réunion, et accueillait l'an dernier 1,4 million de touristes qui y ont dépensé 1,4 milliard d'euros. Ceci rappelle donc que la protection de la population contre le coronavirus est à géométrie variable, il est fonction du degré d'aliénation : faible protection là où il est fort.

**M.M.**

## Billet philosophique

# « Ma rébellion »



Une partie des participants à la « réunion d'organisation de la convergence des luttes sur La Réunion » dimanche dernier sur le rond-point des Gilets Jaunes (Azalées) du Tampon.

**Le peuple réunionnais continue à réfléchir et à agir pour continuer ses luttes contre le racisme et les autres injustices criminelles héritées de l'esclavage, de l'engagisme et d'autres crimes liés à la colonisation de nout péi, nout nasyon. Cela se montre notamment par les réflexions et les actions de nombreux militants réunionnais contre la négation néo-coloniale de l'identité spécifique du peuple réunionnais, de son histoire, de son droit à la responsabilité et à son pouvoir de décision face aux capitalistes et ses complices.**

Nous citerons d'abord Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, président du Sidélec, membre du Secrétariat du P.C.R., qui nous a dit lundi dernier qu'« il est très important de changer la gouvernance réunionnaise et de s'entendre sur un projet commun réunionnais pour un développement durable et solidaire pour La Réunion et notre région ».

Autre citation : celle du Dr Bruno Bourgeon, porte-parole de l'A.I.D., lors de la récente rencontre de cette association, animée par Aline Dagut sur "Le Covid-19 et après ?", où il a notamment insisté sur la question de « la démocratie à l'épreuve de la crise sanitaire » et « y aura-t-il une société de l'après ? Quels changements souhaitons-nous ? Comment les préparer ? ».

### « Alon mèt ansanm ! »

Ces questions et des réponses ont été évoquées lors du rassemblement organisé dimanche dernier au rond-point des Gilets Jaunes (Azalées) au Tampon par plusieurs organisations syndicales et associatives ainsi que des artistes sur le thème "Pour faire front commun face à l'urgence globale". Une centaine de personnes ont participé à cette rencontre très intéressante, où plus d'une vingtaine d'intervenants ont apporté leurs contribu-

tions en vue « de la convergence des luttes sur La Réunion » et à cet appel : « alon mèt ansanm ! ». Parce qu'« il est nécessaire de mobiliser et de fédérer les réseaux concernés par la construction du futur », les problématiques évoquées à ce sujet concernaient « l'urgence climatique, la préservation de la biodiversité, la lutte anti-colonialiste, la mise en valeur du patrimoine réunionnais, les droits des artisans de la culture, la lutte féministe, la justice sociale, la vie chère, la lutte anti-gaspillage et plus largement tous les mouvements en lutte ».

### « Décider de l'avenir de leur pays »

Cela nous fait penser à la tribune libre exprimée cette semaine par le philosophe Radjah Veloupoule : « Nous, les Réunionnais, avons besoin d'une réflexion digne et responsable (...) une vraie université, où les travaux nourrissent la vision politique et permet de mettre ses jeunes à leur place authentique, décider de l'avenir de leur pays ». Et c'est pour ça qu'il rappelle : « Je milite depuis vingt ans pour la création d'une vraie filière sciences humaines à l'Université de La Réunion avec la philosophie, la sociologie et la psychologie ». Enfin nous citerons le refrain d'une chanson de Davy Sicard que l'on trouve dans son dernier CD magnifique, intitulé "Bal Kabar". Cette chanson s'appelle "Les abeilles endormies" et attire l'attention sur le fait « de craindre qu'on ne soit à la veille d'une ère sans saison » ; c'est pourquoi Davy Sicard nous dit : « Plus rien ne m'arrête, je suis dans l'air de ma rébellion ».

**Roger Orlu**

# Oté

## Lo tan d'après sar pa konm lo tan d'avan ! Bien vi, mé si li lété pli pir ?

Pou komansé mi sava romète azot an mémoir in zistoir lontan : lavé inn foi in gro madam friké. Anplis ké sa èl téi rèss dann in shato bien shofé dann tan la fré. Pars listoir i éspass dann in péi d'fré. Donk lo madam i sava la mèss minui é fransh vérité la fré téi tate pou vréman. Alors, dann la fèrvèr son mèss minui, èl i di avèk son koshé-sak i amenn son kaross-kan nou v'arivé talèr ou v'alé fé in distribisyon do boi avèk manjé pou bann pov. Koshé i di : « Dakor Madam ! ».

La mèss i dir in pé é aprésa lo madam avèk son koshé i rotourn dann shato. Zot i rant anndan é zot i romark i fé pli méyèr ké déor : l'èr lé bien tyède, si tèman lo madam i tir son linj sho dsi èl é èl i san aèl bien. L'èr la èl i kalkil in kou épi èl i di avèk son koshé : « Final de kont, i diré l'èr la résof in pé. Donk la pa bézoin fé sak moin la di aou talèr-la, nou va oir d'isi domin lo tan konm li sra. Alon romète a domin nout distribisyon ! »

Kèl sé la moral zistoir-la ? Sinplomman ké lo madam i pran son ka pou in zénéralité. Konm èl i viv, èl i pans lé zot i viv parèye é si pou èl i fé sho, si pou èl manzé lé bon, èl i pans pou tout lé zot i fé sho galman, é lo manzé lé bon osi. Astèr kèl loson ni pé tir ladan dann nout tan anou ?

Mi pans zot i ansouvien kozman prézidan La Frans kan li téi di konmsa, lo tan d'après sar pa ditou konm lo tan d'avan pars li oi tré bien l'imanité épi La Frans épi l'érop i pé pa kontinyé konmsa. Malorozman moin na konm linprésyon bann bone zintansyon i komans éfas in pé avèk lo tan. Dann son dèrnyé kozman li téi di pa : « Alon sorti, alon kiltiv anou, alon rotrov la vi nou la konéte avan lo kovid 19 ». Avan li téi di pa : Alon téat, alon sorti, alon amizé, alon voté, alon viv san trakass anou pou sak lé riskab arivé é k'i ariv ar pa ditou.

Mi vé pa mal parlé, pars mi dout pa ké la vi domin sar pa parèye la vi konm èl lété avan lo pandémi, mé mon traka sré ké la vi domin sré pli pir ankor ké la vi d'avan pou tout bann bordé d' la sosyété. La vi va amontr anou sa sirman. An atandan ni pé roviz listoir moin la rakont in pti bout an-o la.

*Justin*